



**Lassaâd Oueslati**

Université de Tunis I, Tunisie  
lassaadoueslati2020@gmail.com

Les Cahiers du dictionnaire 2019, n° 11, *Dictionnaire et figement. Hommage à Salah Mejri Dictionnaires et encyclopédies. Hommage à Alain Rey*, 448 pages.

Le onzième numéro de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* (2019) est un hommage à deux linguistes lexicologues qui ont marqué l'histoire de la lexicologie et la lexicographie françaises contemporaines. Il s'agit d'un hommage rendu à Salah Mejri et à Alain Rey. Le point commun entre ces deux linguistes est bel et bien le dictionnaire. Aussi Giovanni Dotoli, Eglantina Gishti et Mario Selvaggio, codirecteurs de ce numéro, en ont-ils consacré une partie pour chacun d'eux. La première est intitulée *Dictionnaire et figement, hommage à Salah Mejri* ; la seconde « *Dictionnaires et encyclopédies, hommage à Alain Rey* », les deux titres forment à la fois le titre de ce numéro de la revue et renvoient à ses deux parties auxquelles vient s'ajouter une troisième consacrée aux essais. La structure du numéro prend ainsi une forme ternaire composée de trois parties avec un point commun sous-jacent : mettre l'accent sur la réflexion menée par ces deux linguistes sur le dictionnaire.

Que le figement et l'encyclopédie soient associés aux dictionnaires ne s'explique pas seulement par les travaux des deux linguistes sur ces questions. Cela s'explique aussi par le fait que le figement et le dictionnaire alimentent une réflexion sur des questions qui leur sont afférentes tels que le lexique, la traduction, la parémie, la création lexicale, l'exemple lexicographique, l'emprunt, la langue de spécialité (la langue juridique en l'occurrence), les collocations et leurs moules, etc. Assimiler le dictionnaire à l'encyclopédie, c'est commettre une erreur terminologique flagrante. Il suffit de voir l'histoire des deux pour se convaincre de leur différence. La réflexion sur le rapport entre le figement et le dictionnaire d'une part et entre le dictionnaire et l'encyclopédie d'autre part, outre la réflexion sur la dimension pragmatique dans les dictionnaires et dans la néologie, justifie la structure ternaire de l'ouvrage. Il faut souligner néanmoins la présence de nombreux éléments implicites ou explicites qui montrent que ces trois parties ne sont pas étanches. D'ailleurs, on aurait eu droit à deux volumes, consacré chacun à l'un des deux linguistes. Ce choix de leur rendre hommage dans le même numéro des *Cahiers des dictionnaires* est une preuve tangible de l'enchevêtrement des différentes problématiques traitées.

La première partie comportant treize articles traite de la relation entre le figement et le dictionnaire. A. Rey intitule son article qui inaugure le numéro de la revue « Liberté surveillée ». Il y défend l'idée selon laquelle la liberté en langue n'est jamais absolue. Il y a nécessairement une quelconque contrainte dont le rôle principal est d'« assurer le fonctionnement du « code » de la langue ». La fixité du système linguistique est une condition *sine qua non* pour son fonctionnement. Aussi les linguistes sont-ils unanimes sur l'importance de ce principe fonctionnel de la langue. En dépit de la divergence de leurs centres d'intérêts, de leurs angles d'attaque, de leurs démarches, de leurs terminologies, etc., ils ne peuvent ignorer que le principe de fixité régit tout le système linguistique. Pour illustrer cette idée, A. Rey esquisse un tableau général des principales écoles linguistiques contemporaines. Il aboutit à une idée essentielle : le figement linguistique est un système complexe. L'étudier de façon générale dans toutes ses dimensions, c'est s'intéresser, non seulement, à la morphologie, à la syntaxe, à la sémantique, mais aussi à la pragmatique. L'ouvrage de Xavier Blanco et Salah Mejri (*Les pragmatèmes*) illustre parfaitement tous les niveaux de l'analyse linguistique en question. Cette notion de pragmatème ajoute à l'analyse linguistique une démarche supplémentaire tenant compte de la polylexicalité de ces unités. Ainsi la démarche scientifique adoptée dans cet ouvrage fait du pragmatème un objet d'étude délimité, non seulement par le figement et la composition sémantique, mais aussi « par les conditions effectives, anthropologiques, du fonctionnement de la langue, incluant les relations entre les signes, les utilisateurs et les conditions d'utilisation, la *pragmatique* ». Cette démarche et cet objet d'étude qu'est le pragmatème font, selon A. Rey, l'originalité de l'ouvrage de Mejri et de Blanco dans ce sens qu'ils enrichissent la sémiotique du langage tout entière.

Salah Mejri intitule son article dans cette partie « De l'inarticulé dans le langage ». Il y part d'un postulat selon lequel « l'inarticulé dans le langage est premier. Il est le pendant naturel de l'articulé, auquel il s'oppose et avec lequel il se complète ». L'objectif de cet article est fixé au préalable : « plaider en faveur du croisement de l'articulé et de l'inarticulé en en fournissant des définitions opératoires et en focalisant sur les différentes manifestations de l'inarticulé », la manière dont le dictionnaire tâche de rendre compte de l'inarticulé servant d'illustration. À voir de près l'apparition des premiers symboles linguistiques et leur évolution, force est de constater, selon Mejri, que « l'inarticulé précède l'articulé ». Il définit l'inarticulé dans le langage comme « tout ce qui échappe à la sphère des articulations du langage » ou encore « l'ensemble des faits qui se montrent rebelles à toute analyse ». Dans une démonstration scientifique étayée d'exemples précis, Salah Mejri parvient à conclure que « l'articulé se dégage de l'inarticulé », une conclusion qui le conduit à en faire d'autres, telles que celle qui consiste à dire que c'est la situation de communication qui produit le sens et non pas le

langage et c'est elle qui « fixe dans les moyens d'expression un sens, qui est plus proche de l'acte que du sens isolable, fixé préalablement dans les groupements ».

Ces précisions terminologiques étant faites, S. Mejri énumère les manifestations de l'inarticulé. Partant du postulat que « la langue existe, se reconfigure, se transmet, se conserve, s'enrichit par le discours », il illustre « cette dynamique autorégulatrice » par trois domaines : la pragmatique, le lexique et la grammaire. En ce qui concerne le premier domaine, la pragmatique, il est considéré comme le plus important dans ce sens où la première fonction du langage, selon l'approche de Mejri, est la fonction pragmatique. Une certaine correspondance entre la situation extralinguistique et l'expression linguistique correspondante se fixe dans le discours. Le principe de fixité agit également dans le domaine lexical. C'est ce qui s'observe de façon claire dans l'emploi de certaines séquences phrastiques ou certains syntagmes qui, une fois dotés de sens et encapsulés, deviennent intégrables « grâce à (leurs) virtualités combinatoires » dans des énoncés comme des unités lexicales à part entière. Le troisième domaine concerné par l'inarticulé est le celui de la grammaire. En effet, la fixité grammaticale « établit pour une longue durée l'expression de formes assurant la bonne formation des énoncés ». Cette fixité grammaticale concerne aussi bien les relations corrélées entre prédicats que l'expression des relations logiques et l'ordonnement des prédicats.

L'autre volet de cet article concerne les difficultés rencontrées dans le traitement de ces types de fixité, notamment la fixité pragmatique dans le dictionnaire. Ces derniers, tous types confondus, se heurtent également à des difficultés théoriques et pratiques dans la « saisie du sens syntaxique fixé dans les mots », à cause justement de cet inarticulé. Les lexicographes fournissent un grand effort pour tenir compte de l'inarticulé dans la fixité lexicale. S. Mejri illustre ces difficultés par trois points : l'expression de la partie du tout, les profils dénominatifs et la fixité dans des séquences autonomes syntaxiquement.

Giovani Dotoli essaie dans « Code, figement » de mettre l'accent sur la pertinence des thèses défendues par S. Mejri dans son article « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de Figement », publié en 2005 dans *Linx*. Dotoli, rendant hommage à Mejri, fait un résumé de cet article. La pertinence de ce dernier réside, selon Dotoli, dans le fait qu'il est un « article-résumé de la question ». En effet, on y a trouvé des critères formels, syntaxiques, sémantiques, sans oublier le contenu catégoriel des unités figées ni « les mécanismes sémantiques à l'œuvre dans la SF ». Tous ces critères réunis facilitent la tâche de distinguer le figement absolu du figement relatif et de mesurer ainsi le degré du figement, entreprise qui est loin d'être facile. À ces difficultés théoriques s'ajoutent d'autres de nature terminologique. En effet, le figement renvoie à trois termes distincts, à savoir la collocation, le figement et la phraséologie, notions considérées comme complémentaires.

Face au figement absolu qui est complètement opaque, on trouve que la langue, selon Dotoli, « voyage entre opacité et clarté, liberté et fixité », aspects qui montrent que le figement joue un « rôle central dans la linguistique ». C'est ce qui permet à Dotoli, en s'inspirant des travaux d'Umberto Eco, d'introduire la notion de « code ». Eco défend l'idée selon laquelle la phrase « se situe dans une « immense famille de codes », tout comme le figement.

En rapport avec l'étude des cas qui se trouvent « à mi-chemin entre locutions et combinaisons libres », Eglantina Gishti consacre son article « La combinatoire collocationnelle : l'application lexicographique d'un phénomène linguistique complexe » à l'étude du traitement lexicographique de la combinatoire de la collocation comme un type de figement. Cherchant à savoir dans quelle mesure les dictionnaires de langue attestent et « traitent linguistiquement les collocations, et si l'utilisation des dictionnaires monolingues est utile, au moins en partie, à un locuteur étranger », Gishti se réfère à deux dictionnaires français monolingues, le *Petit Robert* et le *TLFi*. Elle examine un corpus lexical, extrait de certaines œuvres littéraires. Parallèlement à ce corpus de textes littéraires, elle enrichit son étude par un travail de tri manuel afin de détecter les collocations possibles, sachant que cette étude s'est limitée au prélèvement des collocations convenant à la typologie d'Hausmann (1989, 2010), celle qui concerne « les combinaisons de mots binaires aux capacités combinatoires limitées, dont les composants (la base et le collocatif) entretiennent une relation hiérarchisée (...) tandis que le collocatif est sélectionné en fonction de la base pour exprimer un sens donné ». L'étude commence déjà par une précision terminologique distinguant les collocations des syntagmes figés.

Portant sur le traitement de la collocation dans les dictionnaires, cette étude commence par une distinction préalable entre le figement et la collocation. Elle s'intéresse ensuite au terme de *collocation* dans les dictionnaires, ce qui conduit l'auteur à examiner la façon dont on accède à l'information collocationnelle dans le *Petit Robert Électronique* et dans le *TLFi*. L'examen du traitement linguistique des collocations dans les dictionnaires de langue permet à Gishti de constater que les dictionnaires examinés posent le problème de l'accès à l'information collocationnelle. De surcroît, le traitement des collocations, en dépit de sa finesse, est loin d'être systématique.

La description du lexique au sein de la même langue, en l'occurrence le français, fait surgir des problématiques d'un apport théorique important. Il s'agit d'articles portant sur le figement et son traitement dans les dictionnaires monolingues. Font partie de ces articles celui de Pierre-André Buvet et celui de Lichao Zhu. Le premier s'intéresse à la façon dont les dictionnaires décrivent les déterminants nominaux. Il axe son article sur trois points fondamentaux : la présentation du concept de déterminant nominal, la

discussion de la description des noms déterminatifs et la présentation de « l'intérêt de rajouter des descripteurs syntaxico-sémantiques dans les descriptions lexicographiques des noms ». Le second examine « le moule locutionnel lexicographique » et son rapport avec « le traitement des phraséologismes » dans le dictionnaire. L'objectif de Zhu est de mener une réflexion méthodologique et herméneutique de la linguistique outillée » et de démontrer à partir de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* « la méthode de modélisation et la pertinence de la notion de « moule locutionnel » dans le traitement linguistique des phraséologismes ».

Fjoralba Dodo, s'inscrivant dans la thématique générale de la première partie de cet ouvrage, le figement et le dictionnaire, aborde la question de « la traduction des énoncés » en appuyant son étude sur un corpus lexicographique français albanais). Outre les problèmes que posent ces énoncés, à savoir leur contenu sémantique, leur autonomie, etc., ils posent également le problème de leur transposition dans une autre langue L2. En effet, le principal écueil est de trouver un équivalent également figé. En se penchant sur l'étude des proverbes français et albanais, puisés dans le dictionnaire bilingue français-albanais de Vedat Kokona (2008), l'auteur se fixe pour objectif de montrer quelques démarches adoptées lors de la transposition des énoncés parémiques du français vers l'albanais. En appliquant la démarche de J.-C. Anscombe, laquelle consiste à trouver l'équivalence adéquate, Dodo, après avoir rappelé la définition du proverbe et de l'énoncé parémique, présente les différentes équivalences dans la traduction des expressions proverbiales du français vers l'albanais. Elle s'intéresse ainsi aux différents types d'équivalences tels que l'équivalence sémantique, syntaxique, stylistique, catégorielle, rythmique, etc. Cette étude lui a permis de soulever les difficultés que posent le traitement lexicographique des énoncés parémiques d'une part et le transfert en albanais de leur contenu, étant donné que toutes les équivalences sont requises lors de leur traduction dans toute traduction.

La problématique des dictionnaires bilingues et les problèmes théoriques et pratiques qu'ils posent semblent attirer certains linguistes. Rien que dans la première partie de ce numéro des *Cahiers des dictionnaires*, nous trouvons deux articles traitant de la même problématique, celui de Danguolė Melnikienė et celui de Céleste Boccuzzi. Le premier aborde une question qui, bien que considérée comme périphérique et secondaire, semble conditionner la qualité du dictionnaire bilingue, à savoir le choix de l'exemple dans ce genre de dictionnaires. Le titre de l'article « L'exemple lexicographique, un vrai casse-tête des dictionnaires bilingues » en dit long sur la problématique dont il traite. Partant de la fameuse formule de Voltaire selon laquelle un dictionnaire sans exemples n'est qu'un squelette, Melnikienė s'est fixé pour objectif dans son article de « présenter en grands traits différents types d'exemples lexicographiques », le corpus étant « les dictionnaires bilingues d'encodage, édités en Lituanie après l'an 2000 ».

Étant donné que la rédaction d'un dictionnaire bilingue sert à rapprocher, non seulement deux langues différentes mais aussi deux cultures, la tâche du lexicographe devient épineuse dans le sens qu'il doit fournir un exemple qui soit en cohérence avec la langue qu'il illustre et la culture qu'il représente. Aussi la structure même de l'article fait-elle écho à cette réflexion. Après une interrogation sur le statut des exemples, forgés ou cités, l'auteur énumère les principaux types d'exemples dans le dictionnaire bilingue, dont les phrases et les syntagmes libres pour en venir par la suite aux phrases et syntagmes plus ou moins codés. Le dernier type d'exemples lexicographiques est celui des expressions idiomatiques. Son raisonnement nous conduit à admettre que les exemples choisis par les lexicographes « peuvent décider de la qualité du dictionnaire ». Autrement dit, ce qui compte dans un dictionnaire bilingue, c'est moins l'importance numérique de la nomenclature que la pertinence de l'exemple, raison pour laquelle, chercher un exemple est loin d'être une tâche aisée. Il s'agit plutôt d'un vrai casse-tête.

Quant à Céleste Boccuzzi, elle choisit la même problématique des dictionnaires bilingues mais pour traiter le rapport du figement et de la traduction dans ce genre de dictionnaires. Intitulant son article « Figement et traduction dans les dictionnaires bilingues franco-italiens », elle tente de montrer à quel point il est important que le traducteur connaisse parfaitement les deux langues concernées et maîtrise le domaine spécialisé auquel renvoie le dictionnaire bilingue. Voulant examiner la rigueur des dictionnaires bilingues italien-français et français-italien quant à la traduction des expressions figées, elle commence par rappeler, en premier lieu, les caractéristiques du figement et, en second lieu, les difficultés que pose la traduction des expressions figées. Comme le traitement de la phraséologie est loin d'être récent, elle rappelle à ce propos quelques dictionnaires bilingues du XIX<sup>e</sup> siècle ayant traité de cette question de façon générale et des séquences figées de façon particulière. L'examen des dictionnaires bilingues présents dans le marché italien montrent quelques difficultés relatives à la traduction des expressions figées. En effet, traduire le figement présuppose la maîtrise des deux systèmes linguistiques, les deux cultures et le fonctionnement sémantique des séquences figées. L'application de ces critères scientifiques a permis à l'auteur de cet article de remarquer que ces dictionnaires bilingues sont loin de satisfaire aux attentes des lecteurs potentiels.

Outre sa spécialité en une langue déterminée, un dictionnaire peut se spécialiser dans l'explication de la métalangue utilisée pour se référer à un domaine déterminé. Dans cette perspective, Ksenofon Kisafi, Ejona Xhemalaj, Era Bucpapaj essaient de répondre à un certain nombre de questions du type : « comment nous devrions exprimer, comprendre et interpréter correctement le langage juridique ». Cette question s'explique par la spécificité du langage juridique, lequel langage diffère de la langue générale ou de toute autre langue de spécialité. En effet, « les actes

juridiques sont rédigés selon une forme déterminée, soumis à une procédure spéciale et adoptés par l'organisme compétent ». Au-delà de la communication exacte et de la simple transmission d'idées, la rigueur qui caractérise le langage juridique peut servir dans la compréhension du tout le système juridique. C'est pour cela que « l'emploi correct de la terminologie juridique peut jouer un rôle important dans la compréhension et la connaissance du contenu des normes ».

En rapport avec le figement, d'un côté, et la langue de spécialité et les rapports entre les langues au niveau de l'emprunt, de l'autre, trois autres articles abordent ces questions relatives au traitement des expressions figées. Il s'agit de l'article de Mario Selvaggio, celui de Marie-Denise Sclafani et celui de Luis Menenes-Lerin. Le premier essaie d'examiner le rapport entre le figement et la créativité linguistique et poétique. Le second décrit « Le figement dans le *Nuovo vocabolario commerciale fraseologico* de Caricati et Mariotti ». Le troisième aborde la question du variant et de l'invariant en essayant de décrire « les emprunts autochtones de l'espagnol mexicain : *Invariant, variation et figement* ».

-----

La deuxième partie de cet ouvrage est un hommage à Alain Rey, figure emblématique des dictionnaires, en l'occurrence les *Robert*. Elle est intitulée « Dictionnaires et encyclopédies, hommage à Alain Rey ». Elle traite de la relation entre les dictionnaires et l'encyclopédie pour mettre l'accent sur les travaux d'Alain Rey sur les dictionnaires et les encyclopédies. Aussi le premier article de cette deuxième partie est-il celui d'Alain Rey. Ce dernier nous livre une réflexion sur les dictionnaires et les encyclopédies où histoire, étymologie, philosophie, etc. s'enchevêtrent. Il définit le dictionnaire comme un moyen qui nous « transmet une réflexion menée en référence au latin, sur la parole, le discours, les manières de s'exprimer et de communiquer par le langage ». La réflexion sur l'encyclopédie, son histoire et ses fonctions conduit A. REY à la définir comme « une pédagogie, une méthode pour conduire le jeune enfant. La démarche créatrice de la *paideia* associe les avoirs à l'exploration du connaissable, le *logos*, intraduisible parce qu'il intègre la pensée rationnelle à l'expression verbale, et son antonyme complémentaire le *mythos* (le mythe), qui est création poétique visant le dévoilement du réel invisible ». L'article est ainsi construit sur deux axes, l'un consacré au dictionnaire et l'autre à l'encyclopédie, l'objectif étant, outre l'esquisse de l'histoire de ces deux types d'ouvrage, la présentation de ce qui les relie et sépare, sans oublier la spécificité de leur traduction.

Giovani Dotoli continue cette réflexion sur le rapport entre l'encyclopédie et le dictionnaire. Il essaie d'expliquer son point de vue selon lequel la première n'est qu'un « développement du second ». Pour lui, il règne une symbiose entre les deux, unis

par l'axe sémiotique. La réflexion sur le rôle du dictionnaire et celui de l'encyclopédie chez Diderot mène Dotoli à conclure que « l'encyclopédie est un dictionnaire, ou mieux une continuation du dictionnaire, dont elle épouse toutes les connotations ». Les deux types de livre se mêlent et s'enchevêtrent à travers l'histoire. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la position de Diderot et celle de D'Alembert pour ne citer que ces deux là. La relation entre les deux est loin d'être un long fleuve tranquille. « Dictionnaire et encyclopédie, affirme Dotoli, sont toujours en mariage solennel ». Il ajoute qu'« ils se séparent et se brassent, se croisent et s'éloignent, en revenant constamment sur le même pont, celui de la rencontre de la langue et de la chose ».

Salah Mejri aborde la question de l'encyclopédie, chère à Alain Rey, sous l'angle de la traduction d'une œuvre traitant de l'encyclopédie, en l'occurrence celle de ce lexicographe intitulée *Miroirs du monde. Une histoire de l'encyclopédisme*, (Fayard, 2007). Il part d'une précision terminologique et philosophique distinguant deux types de traduction, celle par nécessité et celle par choix. En s'opposant à la première, commandée par des besoins économiques, commerciaux, ou autres, la deuxième, la traduction par choix, « s'inscrit dans un projet non utilitaire qui pourrait avoir des visées esthétiques » ou même « des visées de nature philosophique, épistémologique ou scientifique ». La traduction de l'ouvrage de Rey par Mejri s'inscrit dans cette visée. Elle est profondément subjective et sa subjectivité est à chercher dans les textes choisis pour la traduction. Salah Mejri se fixe pour objectif de chercher les traces de subjectivité dans la traduction de cette référence.

Ainsi l'article de Salah Mejri se veut une esquisse des principales raisons motivant la traduction de ces *Miroirs du monde*. Le choix de la traduction de ce texte repose sur trois principales raisons le domaine, l'auteur et le texte. Traduire pour Mejri, c'est non seulement transférer un savoir relatif à un domaine, mais c'est aussi connaître la culture et les affinités de l'auteur afin d'être fidèle à l'esprit du texte, l'esprit qui véhicule un savoir mais aussi un savoir-faire, une dimension esthétique qui se manifeste à travers l'expression de la subjectivité. Traduire cette œuvre de Rey, cela ne peut être qu'une tâche complexe. En effet, « quand on traduit un texte d'Alain Rey, on traduit en réalité une pensée complexe, un positionnement intellectuel et éthique et un usage particulier des mots ». Rendre hommage à Alain Rey, c'est aussi mettre en lumière sa pensée, son style, son éthique et son savoir. C'est aussi faire apparaître la complexité de sa pensée qui « se décline sous la forme d'une pensée qui problématise ». Aussi Mejri ponctue-t-il son article par des passages extraits de l'œuvre de Rey, histoire d'illustrer concrètement tous ces aspects.

Dans son article, « La communication politique. Le « parent pauvre » des dictionnaires et des encyclopédies ? », Françoise Finnis-Boursin explique en quoi ce type de

communication reste à l'écart dans les références lexicographiques et encyclopédiques. Son statut marginalisé est dû, aussi paradoxal soit-il, à sa richesse et à son caractère protéiforme. Toujours en rapport avec la différence entre dictionnaire et encyclopédie, Gianfranco Dioguardi illustre cette différence à travers l'étude de la signification des mots et le rapport des dictionnaires et des encyclopédies avec ce qu'il appelle « la complexité du troisième millénaire ». Le passage du dictionnaire à l'encyclopédie passe par le sens. En effet, « quand les significations des mots s'étendent, lorsqu'elles passent d'une analyse structurale à une interprétation conceptuelle se référant à des domaines scientifiques ou artistiques donnés, ou, en tout cas, à des domaines spécialisés, nous sommes alors en présence d'une *encyclopédie* ». Le rappel de l'historique de l'encyclopédie avec le grand maître Diderot, Dioguardi parvient à préciser clairement la complexité de la tâche qui incombe à tout auteur d'encyclopédie au troisième millénaire, face au foisonnement des connaissances que représente ce type d'ouvrage.

Mario Selvaggio, quant à lui, s'intéresse à « l'entrée *goût* dans l'Encyclopédie ». Il présente l'histoire de cette grande entreprise qui a marqué le XVIII<sup>e</sup> siècle qu'est l'*Encyclopédie*. Ce qui fait sa grandeur, ce n'est pas seulement son grand volume, ni le grand savoir qu'elle renferme, mais c'est aussi le fait qu'elle soit l'œuvre de grands maîtres tels que Louis de Jaucourt, Voltaire, Montesquieu, Diderot, d'Alembert, Jacques-François Blondel, Rousseau et Paul Landois. Selvaggio, examinant cette entrée, *Goût*, qui s'étend sur une douzaine de pages, trouve qu'il ne s'agit pas d'une simple entrée marquant tout dictionnaire. Il s'agit plutôt d'« un véritable petit traité ». L'auteur de cet article décortique les différents sens dénotatifs, connotatifs, propres et figurés du mot *goût* au siècle des lumières. Il y combine histoire, linguistique et philosophie pour mettre l'accent sur la dimension pluridisciplinaire de l'encyclopédie.

Cet aspect pluridisciplinaire et protéiforme de l'encyclopédie est illustré par de nombreux articles mettant l'accent sur l'un des aspects caractérisant ce genre d'ouvrage. En effet, l'encyclopédie peut s'intéresser aux symboles, à la littérature, à la poésie, à l'art et même à une science humaine telle que la linguistique. S'agissant des symboles, Diana Del Mastro Pensiero présente *Symbolarium*, un grand projet inachevé d'un scientifique, philosophe et prêtre orthodoxe russe, Pavel Florenskij. Ce projet fut entamé aux années vingt du siècle passé. C'est un dictionnaire de symboles qui, selon Del Del Mastro Pensiero, « aurait dû être fondé sur une idéographie (...) plutôt que sur des signes linguistiques habituels des dictionnaires ». En ce qui concerne la littérature et l'histoire littéraire, Frédéric-Gaël Theuriau a choisi de nous présenter le *Dictionnaire littéraire des écrivains d'expression populaire*, une autre forme que peut revêtir l'encyclopédie. On y trouve en effet des notices d'auteurs allant du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle. Grâce à ses entrées régies par les « critères du domaine de la littérature d'expression populaire », il devient aisé de retracer une histoire littéraire qu'on ne trouve pas dans l'histoire officielle.

Quant au traitement de la linguistique dans l'encyclopédie, il est développé par Augusto Ponzio, qui essaie de répondre à la question : « comment traiter la linguistique de l'*Encyclopédie* ? ». La réponse est illustrée par le rôle joué dans cette entreprise par César Chesneau Du Marsais, grammairien, philosophe et ami de Diderot. Ponzio, menant une étude sur Chesneau et sur son empreinte dans l'*Encyclopédie*, montre que cet auteur a beaucoup influencé cette œuvre qui a marqué le XVIII<sup>e</sup>. Il le considère plus comme philosophe du langage que comme grammairien, étant donné que « le philosophe du langage réfléchit sur les mots, sur les paroles, sur les énonciations ». Ainsi, la grammaire pour Chesneau est loin d'être réductible à une série de normes ou des fonctions pédagogiques. La grammaire « doit remonter jusqu'aux principes qui fondent les règles », il lui incombe d'expliquer ces principes fondant les règles.

Dans son article « l'art contemporain dans les encyclopédies et les dictionnaires », Éric Jacobée-Sivry s'intéresse à l'art dans le dictionnaire et l'encyclopédie. Il commence par poser une série de questions : « Comment les encyclopédies et les dictionnaires spécialisés rendent-ils compte de l'art d'aujourd'hui et de ses évolutions ? Permettent-ils au spectateur de mieux comprendre les œuvres ? », une série de questions auxquelles essaie de répondre Jacobée-Sivry qui se penche sur l'étude de l'art moderne et de l'art contemporain du point de vue terminologique. En effet, on assiste actuellement à un foisonnement des arts à tel point qu'on ne parle plus d'écoles telles que l'impressionnisme mais plutôt de thèmes. En cherchant à vérifier la présence de l'art contemporain dans *L'Encyclopaedia Universalis*, encyclopédie générale ou dans les dictionnaires et encyclopédies spécialisés, il constate sa présence sous plusieurs formes. En dépit de leur défaillance quant au contenu et face au grand foisonnement qui les caractérise, ces ouvrages lexicographiques et encyclopédiques ont « un but pédagogique plus ou moins orienté. »

-----

La troisième partie de cet ouvrage collectif est consacrée aux essais. Elle comporte trois articles, celui de Laurent Catach, celui de Jean Marcel Lauginie et celui d'Alfonso Rascon Caballero. Le premier est une présentation critique du « nouveau portail numérique du *Dictionnaire de l'Académie française* ». Ce dictionnaire a fait l'objet de neuf éditions, la première ayant eu lieu en 1694 et la neuvième étant entamée par l'Académie depuis les années quatre-vingt du siècle passé. Le premier volume de cette dernière édition a été publié en 1992. Après avoir publié les deuxième et troisième volumes, respectivement en 2001 et 2011, l'Académie est en train de préparer la sortie du quatrième et dernier volume de cette neuvième édition. Cette dernière constitue en soi un événement d'autant plus qu'un volet numérique verra le jour, ce qui montre clairement la vocation initiale de cette institution : remplir « une mission de *service public* ». Catach met en valeur l'originalité de cette nouvelle édition. Outre le volet numérique qu'elle prend au sérieux et qui constitue un vaste chantier, elle procède

à l'intégration de différentes éditions en les numérisant, elle constitue une nouvelle ouverture sur d'autres types de ressources dont notamment la terminologie et la francophonie, et ce grâce à des « liens » vers d'autres ressources lexicographiques ». À ces nouveautés viennent s'ajouter d'autres relatives à la conjugaison, à l'orthographe, sans oublier la possibilité de la consulter sur n'importe quel type d'écran favorisant ainsi une navigation plus souple et plus rapide dans les ressources. Avec cette neuvième édition, l'Académie s'inscrit de plain pied dans la modernité.

Jean Marcel Lauginie s'intéresse dans son article à « (la) terminologie et (à l')action commerciale ». Il essaie de montrer en quoi la terminologie a servi l'action commerciale, et ce pendant une période allant de 1969 à 2019. Il étaye son approche par l'analyse terminologique approfondie de trois néologismes : *jeune pousse*, *mercatique* et *toile* dont l'apparition a coïncidé avec la révolution terminologique née de 1999 à 2005. Quant à Alfoso Rascon Caballero, il décrit les « aspects pragmatiques en lexicographie et en didactique. » Partant du constat que les études linguistiques en rapport avec l'enseignement des langues aux étrangers s'intéressent de plus en plus à la pragmatique, il montre l'importance du fait que les dictionnaires prennent en considération les éléments extralinguistiques dans l'interprétation des mots et des termes. Les entrées doivent apporter des indications pragmatiques afin de faciliter la communication dans une langue par des étrangers. L'article défend la nécessité d'inclure les pragmatèmes et les marques pragmatiques dans les dictionnaires. Il fait une présentation générale de la « pratique en enseignement des langues et dans les manuels », après quoi il discute du « contenu pragmatique dans les dictionnaires », ce qui le conduit à mettre en relief les « marques pragmatiques en lexicographie et le « ton » de l'exemple ». Les aspects pragmatiques tels que le ton, la relation entre locuteurs, etc. doivent figurer dans le dictionnaire, étant donné l'importance du cotexte et les aspects extralinguistiques dans l'intercompréhension. Aussi cet article, dans sa défense de l'importance de la pragmatique dans les dictionnaires, fait-il écho à l'article d'Alain Rey et à celui de Salah Mejri qui inaugure ce volume.

Ce numéro des *Cahiers du dictionnaire* constitue à lui seul un événement scientifique de taille qui vient marquer le début de cette année 2020. Au-delà de l'hommage qu'il rend aux deux figures emblématiques de la lexicographie contemporaine, Salah Mejri et Alain Rey, il fait écho à la diversité et à la richesse des dictionnaires et de l'encyclopédie que représentent ces deux linguistes. Les articles traitent en effet du lexique, de la grammaire, de l'art, de la philosophie, de la littérature, de la terminologie, etc. C'est une véritable référence « encyclopédique » qui vient enrichir la bibliothèque linguistique et philosophique. Les étudiants et chercheurs y trouveront beaucoup de réponses à leurs interrogations. Cet ouvrage leur permettra sûrement d'en poser d'autres et de problématiser davantage les questions traitées.